

RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00100

Numéro SIREN : 828 415 323

Nom ou dénomination : A.G.M.

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 3237



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy

A.G.M.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

**POUR COPIE
CERTIFIEE CONFORME**

Exercice clos le 31 mars 2021

A.G.M.

5 rue des Cannes 70300 LUXEUIL LES BAINS

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy

A.G.M.

5 rue des Cannes 70300 LUXEUIL LES BAINS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

À l'associée unique de la société A.G.M.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.M. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

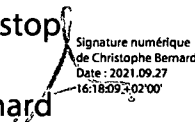
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 27 septembre 2021

KPMG SA

Christophe
he
Bernard



Signature numérique
de Christophe Bernard
Date : 2021.09.27
16:18:09+02'00'

Christophe BERNARD

Associé

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.G.M. S.A.S.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>5 rue des Carnes</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>8 2 8 4 1 5 3 2 3 0 0 0 1 7</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>13 10 3 2 0 2 1</u>	
		N-1 <u>13 10 3 2 0 2 0</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	CR
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotien

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....0.0.0.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	112 274	74 278
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(114 246)	37 997
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(872)	113 374
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	100 154	134
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	165 955	201 278
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		63 374
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 653	173 291
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 185	79 023
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	418 946	517 100
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	418 074	630 474
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	337 019	517 100
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	677 101	FB		FC	677 101	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	34 312	FH		FI	34 312
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	711 413	FK		FL	711 413	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	24 235		
	Autres produits (1) (11)				FQ	296		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	735 944
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	502 152		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	45 363		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	82 667		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	9 172		
	Salaires et traitements*				FY	133 932		
	Charges sociales (10)				FZ	47 634		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	36		
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	695				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE	27 178					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	848 828
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(112 884)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	1		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 239		
	Différences négatives de change				GS	8		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 247	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 247)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(115 131)	
							52 773	

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	1 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	1 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	115		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	115		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	885		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK		14 776	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)					HL	736 944	1 199 115	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	851 190	1 161 119	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	(114 246)	37 997	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier			IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IJ			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IK			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX			
	(9)	Dont transferts de charges			RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	624	2 496	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A3			
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A4			
	(13)	obligatoires			A5			
	(13)	dont cotisations Madelin			A6			
	(13)				A7			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N		
						Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
77500000 Cession d'éléments d'actif							1 000	
67120000 Penalités & Amendes					115			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A.G.M. S.A.S.

5 rue des Cannes

70300 LUXEUIL les bains

ANNEXE DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais de recherche appliquée et de développement	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Disponibilités en devises	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Valeurs mobilières	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Liquidation de son principal client a fait chuter le chiffre d'affaire.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Néanmoins, la société a souscrit un PGE de 100 000.00 € qui sera remboursé sur les cinq prochains exercices.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AGM va faire l'acquisition d'un fonds de commerce de literie à Remiremont sous l'enseigne "Le Bon Lit".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le fond de commerce acquis par la société est comptabilisé à son coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice la société réalise des tests de dépréciation. La valeur actuelle retenue correspond à 20% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises généré au titre de l'exercice écoulé. Si à la clôture de l'exercice considéré, la valeur comptable du fonds s'avère être supérieure à la valeur actuelle telle que déterminée précédemment, une provision est constituée.

Cette année aucune provision n'a été constituée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Emprunts et dettes financières diverses	1 919
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 976
Dettes fiscales et sociales	41 780
Total	58 829

Détail des charges à payer

	Montant
EMP.ETS DE CRED.INT.COURUS	
- INTERETS EMPRUNTS & DETTES	41
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- Kpmg honoraires	8 400
- Besson honoraires	840
- Paponnet honoraires	1 200
- Gefec	3 600
- carburants	150
- Eco mobilier	12
- Mission	400
- Aprr mars 21	374
CONGES A PAYER	
- cf dossier de travail	16 677
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	
- cf feuille de travail	15 816
DETTES CH SOC./CONGE PAYE	
- Charges sociales	6 621
ETAT CHARGES A PAYER	
- TVS 2021	790
- CVAE	804
- CFE	362
DETTES CH.FISC./CONGE PAY	
- Charges fiscales/cp	208
Taxe apprentissage	326
Formation continue	176
- Assurance au 31/03/2021	25
BANQUE INTERETS COURUS A PAYER	
- Agios 1 t 2021	47
- Cions cic 03/21	40
- Interets c/c	1 919
Total	58 829

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	222
Total	222

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- Medecine du travail	222		
Total	222		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	55 224

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	1
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 919	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	115 131-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	885	
Résultat comptable (hors participation)	114 246-	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 760
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	5 015
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		25 775

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Hypothèses de calculs retenues

Estimation des indemnités de départ à la retraite au 31/03/2021 : 21 940.00 €uros hors charges sociales. Cette estimation a été réalisée avec un départ à la retraite à 62 ans. Elle est calculée avec un taux d'actualisation de 1.80% et un taux de réévaluation des salaires annuel de 0.5%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GEFEC	SA	1 500 000	70300 LUXEUIL LES BAINS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Le 04/05/2021
PARISOT JACQUES

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		408 029	1 046 758	1 194 679	711 413
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 030-	9 082	109 971	69 168	137 126-
Impôts sur les bénéfices		2 004	26 762	14 776	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 030-	6 444	69 964	37 997	114 246-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		7.08	83.21	54.39	137.13-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		6.44	69.96	38.00	114.25-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		3	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice		45 224	122 764	142 022	138 098
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		19 457	50 970	56 251	47 634

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	50 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	1 500	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	5 200	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	6 700	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	53 769		
TOTAL IV						LQ		LR		LS	53 769		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	56 700	0H		0J	53 769		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	50 000	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	1 500	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP	5 200	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	5 200	NH	1 500	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7	
		Autres participations						I0		0X		0Y	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	53 769		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	53 769		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	5 200	0L	105 269	0M	105 269

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 464	QA	36	QB		QC	1 500
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
corporelles	Matériel de transport	QH	5 200	QI		QJ	5 200	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	6 664	QV	36	QW	5 200	QX	1 500
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	6 664	ØP	36	ØQ	5 200	ØR	1 500

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL							NM							NO
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non versé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non versé (NS + NT + NU)		NY	Total général non versé (NW - NY)				NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	Autres immobilisa- tions financières(1)*		O6	O7	O8
					O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	23 611	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z
	TOTAL III	7B	23 611	TY	695
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	23 611	UB	695
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	695	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	53 769	UV	53 769	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	834		834						
	Autres créances clients	UX	30 980		30 980						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)	UO		ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	14 776		14 776					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 028		3 028					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	15 279		15 279						
	Charges constatées d'avance	VS	222		222						
	TOTALS		VT	118 887	VU	118 887	VV				
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	154		154						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	100 000		18 072		80 232		1 695		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 653		67 653						
Personnel et comptes rattachés		8C	38 393		38 393						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 455		26 455						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 800		17 800						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 538		2 538						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	165 955		165 955						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	418 946	VZ	337 019		80 232		1 695		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 5 rue des Cannes 70300 LUXEUIL les bains Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 8 2 8 4 1 5 3 2 3 0 0 0 1 7 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31 03 2021</u>	N-1 <u>31 03 2020</u>
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 500	36
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	53 769	
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 500	50 036
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	12 289	57 652
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	106 193	163 197
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	31 814	220 160
	Autres créances (3)	BZ	CA	33 083	87 878
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	131 401	28 043
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	222	23 509
	TOTAL (III)	CJ	CK	695	580 438
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	420 269	630 474
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	53 769	
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA 1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 112 274	74 278
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (114 246)	37 997
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL (872)	113 374
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 100 154	134
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 165 955	201 278
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	63 374
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 67 653	173 291
	Dettes fiscales et sociales	DY 85 185	79 023
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC 418 946	517 100	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 418 074	630 474	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 337 019	517 100
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	677 101	FB		FC	1 145 819
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	34 312	FH		FI	48 860
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	711 413	FK		FL	1 194 679
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 496
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 940
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 199 115
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	780 435
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(16 556)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	153 526
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 975
	Salaires et traitements*					FY	142 022
	Charges sociales (10)					FZ	56 251
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 716
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	13 680
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	172
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 143 221
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	55 894
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	1
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 104
	Différences négatives de change					GS	18
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 122
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 122)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	52 773

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 000			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	115			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	115			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	885			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		14 776		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	736 944	1 199 115		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	851 190	1 161 119		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(114 246)	37 997		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	HY				
		IG				
	(3) Dont {	HP				
		HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	624	2 496		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
		A8				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
77500000 Cession d'éléments d'actif				1 000		
67120000 Penalités & Amendes		115				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A.G.M. S.A.S.

5 rue des Cannes

70300 LUXEUIL les bains

ANNEXE DU 01/04/2020 AU 31/03/2021

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais de recherche appliquée et de développement	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Disponibilités en devises	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Valeurs mobilières	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Liquidation de son principal client a fait chuter le chiffre d'affaire.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Néanmoins, la société a souscrit un PGE de 100 000.00 € qui sera remboursé sur les cinq prochains exercices.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AGM va faire l'acquisition d'un fonds de commerce de literie à Remiremont sous l'enseigne "Le Bon Lit".

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le fond de commerce acquis par la société est comptabilisé à son coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice la société réalise des tests de dépréciation. La valeur actuelle retenue correspond à 20% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises généré au titre de l'exercice écoulé. Si à la clôture de l'exercice considéré, la valeur comptable du fonds s'avère être supérieure à la valeur actuelle telle que déterminée précédemment, une provision est constituée.

Cette année aucune provision n'a été constituée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	154
Emprunts et dettes financières diverses	1 919
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 976
Dettes fiscales et sociales	41 780
Total	58 829

Détail des charges à payer

	Montant
EMP.ETS DE CRED.INT.COURUS	
- INTERETS EMPRUNTS & DETTES	41
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- Kpmg honoraires	8 400
- Besson honoraires	840
- Paponnet honoraires	1 200
- Gefec	3 600
- carburants	150
- Eco mobilier	12
- Mission	400
- Aprr mars 21	374
CONGES A PAYER	
- cf dossier de travail	16 677
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	
- cf feuille de travail	15 816
DETTES CH SOC./CONGE PAYE	
- Charges sociales	6 621
ETAT CHARGES A PAYER	
- TVS 2021	790
- CVAE	804
- CFE	362
DETTES CH.FISC./CONGE PAY	
- Charges fiscales/cp	208
Taxe apprentissage	326
Formation continue	176
- Assurance au 31/03/2021	25
BANQUE INTERETS COURUS A PAYER	
- Agios 1 t 2021	47
- Cions cic 03/21	40
- Interets c/c	1 919
Total	58 829

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	222
Total	222

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- Medecine du travail	222		
Total	222		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	55 224
Total	55 224

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	1
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 919	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	115 131	
Résultat exceptionnel (hors participation)	885	
Résultat comptable (hors participation)	114 246	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 760
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	5 015
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		25 775

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Hypothèses de calculs retenues

Estimation des indemnités de départ à la retraite au 31/03/2019 : 21 940.00 €uros hors charges sociales. Cette estimation a été réalisée avec un départ à la retraite à 62 ans. Elle est calculée avec un taux d'actualisation de 1.80% et un taux de réévaluation des salaires annuel de 0.5%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GEFEC	SA	1 500 000	70300 LUXEUIL LES BAINS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Le 04/05/2021
PARISOT JACQUES

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		408 029	1 046 758	1 194 679	711 413
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 030-	9 082	109 971	69 168	137 126-
Impôts sur les bénéfices		2 004	26 762	14 776	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 030-	6 444	69 964	37 997	114 246-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		7.08	83.21	54.39	137.13-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		6.44	69.96	38.00	114.25-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		3	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice		45 224	122 764	142 022	138 098
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		19 457	50 970	56 251	47 634

A.G.M.
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, Rue des Cannes
70300 LUXEUIL LES BAINS
828 415 323 RCS VESOUL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

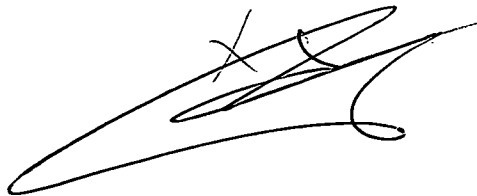
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à -114 246,46 euros au compte "report à nouveau" en vue d'être apurée par des bénéfices ultérieurs.

L'associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the text 'Le Président'.